



## COTISATION (déductible à 66 % des impôts)

Remboursement de 66% de la cotisation directement déductible de l'impôt\*, ou sous forme de crédit d'impôt pour les non imposables.

**Pour une cotisation mensuelle de 18€, la cotisation est réellement de 6€ par mois.**

\*Si vous avez opté pour la déclaration des revenus aux frais réels alors vous devrez inclure la totalité de votre cotisation syndicale annuelle dans les frais réels.

La cotisation est de 0,75% du salaire net imposable

(montant figurant sur votre bulletin de paie, dans la partie encadrée en bas à gauche).

### Ma cotisation mensuelle :

$$\text{Montant imposable du mois} \times 0,0075 = \text{Ma cotisation mensuelle à reporter au recto}$$

MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNÉE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 21 957,83	€ 2 135,81
COMPTABLE ASSIGNATAIRE	
DRFIP 069	
MIS EN PAIEMENT LE	
24 SEPTEMBRE 2020	
MONTANT IMPOSABLE DU MOIS A MULTIPLIER PAR 0,75%	

Le prélèvement automatique est tacitement reconduit le 5 de chaque mois.

Le montant prélevé est à réévaluer chaque année en fonction de l'évolution de votre situation (promotion, changement de la valeur du point d'indice...).

Nous vous invitons à nous informer de tout changement.

### Tarifs spécifiques en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

ATSS (Adm / ITRF/ Infirmier.e...) et Bibliothèque		Personnels d'exécution contractuels du CROUS	
Catégorie A	Montant imposable du mois x 0,0075		
Catégorie B titulaire	12,50 €	Catégorie B	7 €
Catégorie C titulaire	9 €	Catégorie C	6,75 €
CDD ou CDI des catégories B et C	6,50 €		

### Autres catégories :

Sans travail ou en disponibilité	3 €
AED AESH	6 €
Enseignant en CDD	7,50 €
Enseignant en CDI	10 €
Enseignant stagiaire	7,50 €

### Protection des données personnelles

Les données personnelles demandées sont nécessaires à la CFDT pour vous envoyer des informations, vous aider dans votre situation professionnelle et dans vos relations avec l'employeur. Elles ne seront utilisées qu'à ces fins. Elles ne seront communiquées qu'à des militants en responsabilité de la CFDT. En adhérant, vous autorisez la CFDT à les utiliser dans ces conditions. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer à tout moment. Dans l'éventualité où vous ne seriez pas satisfait du traitement de votre demande, vous pouvez contacter la CNIL.